

**AFFAIRE N° 19. -- Demande d'exonération de paiement de patente présentée
par la SOCIETE ELECTRO TECHNIQUE DE BOURBON (S.E.T.E.)**

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par sa lettre n° 1.481 en date du 8 Août dernier, M. le Directeur de la SOCIETE ELECTRO TECHNIQUE DE BOURBON m'a adressé une demande en vue d'obtenir l'exonération de paiement de patente en faveur de sa société.

Cette question a été soumise à la Commission du Budget qui, dans sa séance du 22 Novembre 1967, a émis un avis défavorable.

Je vous prie de me faire connaître votre avis à ce sujet.

Mis aux voix, le rapport est refusé à l'unanimité.